

Synthèse atelier citoyenneté numérique.

Quelques éléments de définition.

On peut définir la citoyenneté numérique comme l'application de la citoyenneté « classique » (respect des droits et devoirs du citoyen) au numérique.

Le citoyen numérique :

- participe activement dans une société numérique;
- est responsable pour ses actions et son identité;
- suit les normes de conduite et procédures établies;
- assure la sécurité ainsi que le bien-être psychologique de soi et des autres

(Ecole élémentaire catholique Alain Fortin http://alain-fortin.ecolecatholique.ca/fr/Plan-De-Citoyennete-Numerique_63)

Cette citoyenneté pose la question des enjeux (identité numériques, e-reputation, avatars...) ou « ce que je dis de moi sur internet est une part de ce que je suis. »

Question de débat

Comment pouvons nous dans notre pratique construire l'élève en citoyen numérique ; aussi bien à travers des usages et pratiques numériques réfléchies, que dans la conscience de son/ses identités numériques ?

Constats	Réponses
Problème de conscience dans les pratiques : prise de photo à l'insu des enseignants/ des camarades => non respect du droit à l'image.	- Création d'un média scolaire pour prendre conscience des questions de droit. - Travail avec des intervenants extérieurs (journalistes et professionnels des médias par ex.).
Manque de retour / d'information dans l'établissement sur les pratiques de chacun-e => besoin d'harmonisation.	- Harmoniser : inscription dans un des volets du projet d'établissement - Utiliser les conseils pédagogiques et le CESC.
Sentiment de désœuvrement des CPE : empêcher ? Éduquer ?	- Expérience : création d'un compte Facebook Vie scolaire avec mise en ligne de liens (CNIL par ex.). => Moyen de médiation et de communication.
La réputation des élèves se construit par les réseaux sociaux et a un impact sur l'établissement => risque de cyberharcèlement.	- Education globale et notamment des parents. - Se former
Grande méconnaissance des élèves du numérique (pas d'utilisation d'adresse mail...) mais tous sont présents sur les réseaux sociaux.	- S'appuyer sur les dispositifs existants : LPC et B2i / actions dans le cadre de la semaine de la presse.
Multiplication des réseaux sociaux (Whats'ap, Snapchat...).	- Mettre en avant des utilisations positives (Edmodo).